1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM QUAD CROSS ELITE / STOCK

www.ffmoto.org

Date de début : 27/04/2013 Date de fin : 28/04/2013 N° d'inscription FFM : 269

Lieu : LA NEUVILLE AUX JOUTES

Moto-Club : MOTO-CLUB DU PAVILLON N° d'affiliation : 2030

Nom de l'Organisateur Technique : DETOUCHE DENIS

Adresse : 167,LES GRANDS RIAUX 08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES

e-mail : mcpavillon@gmail.com Téléphone : 0675638682

Site Internet : www.mcpavillon08.com

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	LAROSE DIDIER	Licence N° 014513
Délégué FFM (Président du Jury)	BORDES FRANCIS	Licence N° 004525
1er Membre du Jury	BERNIER GERALD	Licence N° 039739
2ème Membre du Jury	SIMON ALAIN	Licence N° 150708
Commissaire technique responsable	FRIQUET JOEL	Licence N° 010706
Responsable du chronométrage	DESARSON DOMINIQUE	Licence N° 028846
Responsable du parc coureurs		Licence N°

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Quad Cross Elite :

Age .....16 ans minimum
Licences .....NCA / Inter / Inter Jeune
Cylindrée .....250cc à 450cc 2T & 450cc 4T
Plaques .....Numéro blanc sur fond vert

Quad Cross Stock :

Age .....15 ans minimum
Licences .....NCA / Inter / Inter Jeune
Cylindrée .....250cc à 450cc 2T & 450cc 4T
Plaques .....Numéro blanc sur fond vert

En cours de saison, les pilotes ayant participé à une épreuve du Championnat de France Quad Cross Elite ne pourront plus s'engager sur le Championnat de France Quad Stock.
Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié en Quad Cross Elite percevra une prime de qualification de 50 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Primes (Elite / Stock)	Place	Primes (Elite / Stock)	Place	Primes (Elite / Stock)	Place	Primes (Elite / Stock)
1er	E : 165 € / S : 50 €	6e	E : 98 € / S : 0 €	11e	E : 60 € / S : 0 €	16e	E : 22 € / S : 0 €
2e	E : 150 € / S : 40 €	7e	E : 90 € / S : 0 €	12e	E : 52 € / S : 0 €	17e	E : 15 € / S : 0 €
3e	E : 135 € / S : 30 €	8e	E : 83 € / S : 0 €	13e	E : 45 € / S : 0 €	18e	E : 8 € / S : 0 €
4e	E : 120 € / S : 20 €	9e	E : 75 € / S : 0 €	14e	E : 37 € / S : 0 €	19e	[illegible] € / S : 0 €
5e	E : 105 € / S : 10 €	10e	E : 67 € / S : 0 €	15e	E : 30 € / S : 0 €	20e	E : 8 € / S : 0 €

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours (le cas échéant, le CASM pourra être demandé).

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, les Commissaires Techniques doivent en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'ils doivent remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ..... **DOCTEUR DARDART MICHEL**
Nombre de secouristes..... **7**
Nombre d'ambulances **2**
Hôpital le plus proche..... **CHU D'HIRSON(02)**
Temps de trajet (en mn)..... **10mn**

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit ..... **CIRCUIT DU PAVILLON**
Ville la plus proche..... **LA NEUVILLE AUX JOUTES(08)**
Coordonnées GPS .....

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur ..... **1800 m**
Largeur minimum **6m**
Largeur de la grille de départ..... **34m**
Longueur de la ligne droite de départ..... **90m**
Nombre de poste de Commissaires de piste..... **24**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ..... **38** Quads
Capacité en manche ... **32** Quads

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N° 13/0390
Date : le 08/04/2013	Date : le 10/04/13	Date : le 17/04/2013
Signature : MOTO-CLUB DU PAVILLON ...LE-AUX-JOUTES	Signature : TESSIER Nathalie Trésorière-Secrétaire de la Ligue Motocycliste de Champagne Ardenne 27 rue Dom Pérignon 51800 SAINTE MENEHOULD Tél: 06.70.73.62.32 Email: nathalie.lmca@wanadoo.fr	Signature : FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av Parmentier 75011 PARIS 01 46 27 77 00

ARTICLE 7 - HORAIRES

La veille de l'épreuve :

16 h 00	18 h 00	Contrôle Administratif
16 h 00	18 h 00	Contrôle Technique

Le jour de l'épreuve :

7h00	8h00	Contrôle technique & administratif
8h45	9h00	Essais MX Hors championnat
9h05	9h10	Test de depart - Quad Stock
9h10	9h20	Warm Up - Quad stock
9h25	9h40	Essais MX Hors championnat
9h45	10h00	Essais MX Open championnat de Champagne
10h20	10h25	Test de départ - Quad Elite
10h25	10h35	Warm Up - Quad Elite
10h40	10h55	Essais chronométrés MX Hors championnat
11h00	11h15	Essais chronométrés MX Open championnat de Champagne
11h25	11h45	Consolante - 20 mn + 2 tours
12h00	13h30	REPAS
13h30	13h50	1ère manche - 20 mn + 2 tours - Quad Stock
14h00	14h30	1ère manche - 30 mn + 2 tours - Quad Elite
14h40	15h00	1ère manche - 20 mn + 1 tour - MX Hors championnat
15h10	15h30	1ère manche - 20 mn + 1 tour - MX Open championnat de Champagne
15h30	16h00	PAUSE
16h00	16h20	2ème manche - 20 mn + 2 tours - Quad Stock
16h30	17h00	2ème manche - 30 mn + 2 tours - Quad Elite
17h10	17h30	2ème manche - 20 mn + 1 tour - MX Hors championnat
17h40	18h00	2ème manche - 20 mn + 1 tour - MX Open championnat de Champagne
18h00	18h30	Remise des prix / Séance de dédicaces

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 48 23 77 00

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE.